Comité International de la Croix-Rouge

TL 27 96

# BULLETIN

FÉVRIER
1986
N° 121

## Action Yémen du Sud

*Le CICR a offert ses services au gouvernement et au Croissant-Rouge de la République démocratique populaire du Yémen (Yémen du Sud) à la suite des hostilités qui ont éclaté dans ce pays le 13 janvier. Dans l'attente d'une réponse, une équipe s'est rendue d'Addis Abeba à Djibouti à bord d'un avion Twin Otter. L'équipe, qui se composait de trois délégués, d'un médecin, d'un opérateur radio, d'une infirmière CICR et d'une infirmière de la Croix-Rouge suédoise, a été rejointe à Djibouti par un chirurgien de la Croix-Rouge finlandaise, dans l'attente de l'autorisation de gagner Aden, capitale du Yémen du Sud. Parallèlement, un délégué, basé au Caire, s'est rendu à Sana'a, au Yémen du Nord.*

*Les négociations ont finalement abouti le 27 janvier et l'équipe en attente a obtenu l'autorisation d'entrer au Yémen du Sud. Entre-temps, celle-ci s'était accrue de deux infirmières CICR supplémentaires, d'une infirmière de la Croix-Rouge finlandaise et d'un ingénieur sanitaire. Quatre d'entre elles se sont rendues à Aden par avion le 28 janvier avec un équipement radio et des fournitures médicales tandis que le reste de l'équipe devait suivre par bateau. Le CICR décidera s'il est nécessaire d'envoyer du personnel et du matériel supplémentaire dès qu'il aura été possible de visiter les hôpitaux et d'évaluer les besoins de la population affectée. Des équipes médicales ainsi que des médicaments et du matériel sont prêts à être envoyés au Yémen du Sud dans les 24 heures.*

## Protection à Managua

La délégation au Nicaragua a achevé, fin décembre, une série de visites à la prison de Tipitapa, l'un des deux grands centres de détention de la capitale nicaraguayenne. La visite de l'autre centre, Zona Franca, est prévue pour le mois de février. Les équipes du CICR basées à Managua qui, en principe, se composent de quatre délégués, d'un médecin et de deux infirmières visitent généralement trois fois par an les prisons de Tipitapa et de Zona Franca, ainsi que divers lieux de détention en province.

La série de visites qui s'est achevée en décembre a permis de voir, conformément aux critères du CICR, 460 détenus avec lesquels les délégués ont pu s'entretenir sans témoin. En outre, 255 détenus ont pu bénéficier d'un examen médical. **Entretiens sans témoin au Nicaragua. (Photo: R. Bigler/CICR)**

## Afrique: le point

Le CICR a pu fermer huit de ses neuf centres nutritionnels en Ethiopie, en raison de l'amélioration de la situation. Un seul centre fonctionne encore, celui d'Adwa, au Tigré.

*Deux enfants d'un employé local du CICR en Angola ont été tués dans la nuit du 30 décembre par l'explosion d'une charge de dynamite placée dans leur maison. L'employé, M. José Cuseteca, travaille à l'entrepôt de Bailundo. Le CICR déplore la mort de ces enfants innocents, nouvelles victimes d'une série de troubles qui ont entraîné la suspension temporaire des activités à Bailundo. Le programme d'assistance se poursuit néanmoins dans d'autres régions d'Angola.*

Trente animateurs communautaires, recrutés pour développer les activités de la Croix-Rouge dans les banlieues noires des villes d'Afrique du Sud, ont entrepris, le 6 janvier, un cours de formation d'un mois. Des représentants du CICR, de la Croix-Rouge sud-africaine, de la Ligue et de l'université de Durban assurent la formation des participants. Un second cours est prévu en mars pour vingt nouveaux animateurs.

Les experts navals des gouvernements de 18 pays se sont réunis du 13 au 17 janvier à Genève, à l'invitation du CICR, avec des observateurs de diverses organisations spécialisées. Une question était au centre des débats: comment assurer la reconnaissance et la protection en mer des navires hôpitaux et autres vaisseaux couverts par la deuxième Convention de Genève?

En effet, compte tenu de la technologie militaire moderne, l'emblème de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge ne suffit plus à identifier un vaisseau protégé. Les experts réunis à Genève ont par conséquent étudié la possibilité d'identifier ces navires par des moyens visuels plus appropriés, ainsi que par radar, radio ou signaux acoustiques.

# Séminaire au Bangladesh

Le «Premier séminaire national de droit international humanitaire» s'est tenu à Dacca (Bangladesh) du 17 au 21 décembre. Au cours de la cérémonie d'ouverture, à laquelle assistaient 200 personnes, le contre-amiral Sultan Ahmed a souligné la nécessité de la diffusion des principes du droit international humanitaire auprès d'un public aussi vaste que possible.

La Croix-Rouge du Bangladesh avait organisé une série d'exposés et de discussions en collaboration avec le CICR, la Ligue et l'Université de Dacca. Le séminaire a réuni 25 participants, dont des membres des Forces armées, des hauts fonctionnaires, des membres de la Faculté de droit et des représentants de la Croix-Rouge.

La fin décembre est une période de grande activité au Bangladesh où les festivités traditionnelles coïncident avec deux fêtes nationales: le Jour des Martyrs et l'Anniversaire de l'Indépendance. Le fait que des personnalités de haut rang aient choisi, malgré leurs nombreuses obligations, de participer au séminaire, a démontré leur intérêt sincère pour les principes du droit international humanitaire. De nombreuses questions ont été posées sur la protection des populations civiles, la définition des crimes de guerre et leur punition, la classification des conflits armés, notamment en relation avec l'histoire du Bangladesh.

Deux jours après le séminaire, M. Baumgartner, représentant du CICR, a rencontré le Secrétaire du Ministère de la Défense qui a accepté le principe de la diffusion auprès des Forces armées et a exprimé le souhait d'inclure le droit international humanitaire dans le programme de formation des académies militaires du Bangladesh. Il a également accepté la distribution du manuel «Règles pour le comportement au combat» dont 20.000 copies en bangla ont été remises au directeur général des Services médicaux de l'armée.

La Faculté de droit de l'université de Dacca compte inclure le Droit international humanitaire dans ses cours, sous forme de cours à option ou de séminaire. De son côté, la Croix-Rouge du Bangladesh envisage d'organiser un second, voire un troisième séminaire de Droit international humanitaire dans le courant de cette année. Il faut rappeler que le Bangladesh a été l'un des premiers pays à adhérer aux Protocoles additionnels aux Conventions de Genève.

(Selon un rapport d'Olivier Dürr de la Division juridique)

# Timor oriental 1985

Des négociations menées avec les autorités indonésiennes, en février et mars 1985, ont conduit à un accord définissant les activités du CICR sur l'île principale de Timor oriental ainsi que sur l'île d'Atauro située au large des côtes. Au cours de deux séries de visites, en avril et novembre, une équipe composée de deux délégués, d'un médecin et d'une infirmière a vu 301 détenus dans quatre lieux de détention (deux à Jakarta et deux à Dili, la capitale de Timor oriental. En juin, le CICR a obtenu à nouveau l'accès à l'intérieur de l'île principale et a conduit une évaluation médicale et nutritionnelle dans 25 villages. A la suite de cette tournée, puis en décembre lorsqu'ils sont retournés dans cinq de ces villages, les délégués ont soumis un rapport aux autorités qui ont convenu d'agir en fonction de leurs recommandations.

Le programme alimentaire et médical en faveur des personnes déplacées sur Atauro s'est poursuivi tout au long de l'année 1985. Quelque 50 collaborateurs de la Croix-Rouge indonésienne, dont un médecin, ainsi qu'une infirmière du CICR ont distribué des secours atteignant 258 tonnes à fin novembre (maïs, haricots, «butteroil», viande en conserve, lait concentré, sel, savon et vitamines) ainsi que 20 tonnes de rations supplémentaires, de mazout et de bois pour les centres nutritionnels et des fournitures médicales.

La population déplacée d'Atauro, qui était à l'origine de quelque 4.000 personnes, était tombée à 940 en décembre. Le CICR a obtenu l'autorisation d'examiner les conditions d'existence des personnes qui sont retournées sur l'île principale. Les délégués ont ainsi visité, en avril et octobre, quelque 1.400 d'entre elles réparties dans trois régions.

En outre, le CICR a continué à réunir les familles selon un programme entrepris en 1979 déjà. En 1985, neuf personnes ont quitté Timor oriental pour le Portugal et cinq pour l'Australie. En vertu d'un accord séparé, négocié entre les gouvernements portugais et indonésien, 54 anciens fonctionnaires portugais et leurs familles — soit quelque 400 personnes au total — retourneront prochainement au Portugal. Les deux parties ont demandé au CICR d'organiser ces rapatriements. Un premier groupe de sept anciens fonctionnaires et leurs familles (31 personnes au total) ont pu gagner Lisbonne par avion, le 21 janvier 1986.

**Evaluation à Timor-est.**
**(Photo d'archives: CICR/Grellety)**

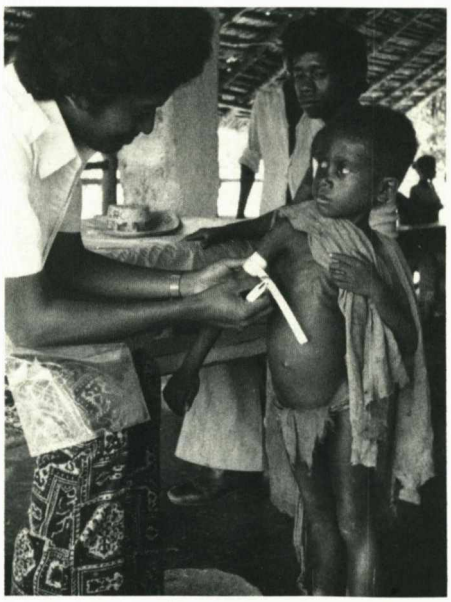

**L'assistance sur l'île d'Atauro.**
**(Photo: M. J. Burnier)**